

**PROJET DE DESSERTE FERROVIAIRE
AU TERMINAL MARITIME INTERMODAL
DE GRANDE-ANSE**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

PAR

L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES
DU PARC INDUSTRIEL DU HAUT SAGUENAY
VILLE DE SAGUENAY

DANS LE CADRE DES AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

14 JUIN 2012

Il fait grandement plaisir à notre association de déposer ce mémoire sur le projet d'une desserte ferroviaire au terminal maritime intermodal de Grande-Anse, dans l'arrondissement de La Baie, Ville de Saguenay.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU PARC INDUSTRIEL DU HAUT SAGUENAY (AEPIHS)

C'est en 1971 que vont commencer les premières études visant l'implantation du Parc industriel du Haut Saguenay (PIHS). En 1977, après plusieurs interventions du milieu économique et municipal, le PIHS ouvre enfin son territoire aux commerces et industries de tout genre. C'est principalement à partir de 1981 qu'une expansion remarquable s'effectue, l'année même où fût créée l'AEPIHS. De 6 entreprises en 1977, le parc industriel du Haut Saguenay en compte aujourd'hui 125, dont 108 sont membres de notre association, et pour lesquelles travaillent plus de 3 000 personnes.

C'est donc dans ce contexte d'un parc industriel régional que verra le jour l'Association des Entreprises du Parc Industriel du Haut Saguenay (AEPIHS), un OBNL dirigé par un conseil d'administration de 12 membres.

La mission première que s'est donnée l'AEPIHS est de défendre les intérêts des usagers de cette zone industrielle, de favoriser les échanges entre les occupants du parc industriel, et d'assurer un site sécuritaire où règne une cohabitation harmonieuse.

INTÉRÊT DE NOTRE ASSOCIATION ENVERS CE PROJET ?

Essentiellement l'AEPIHS croit que le projet d'une desserte ferroviaire sur le territoire de Saguenay, et tout particulièrement au terminal maritime intermodal de Grande-Anse, s'inscrit dans la modernité, et plus que jamais, dans la nécessité d'être doté d'un outil complétant l'approche intermodale des chaînes d'approvisionnement en transport de marchandises. La réalisation de l'ensemble des activités d'un terminal maritime intermodale nécessite que les marchandises destinées au transport maritime soient transbordées depuis une voie ferrée ou le réseau routier. Cela dit, plusieurs raisons militent pour que l'AEPIHS soit aussi en faveur de la construction et l'exploitation d'un nouveau tronçon de voie ferrée d'une longueur de 12,5 km reliant le terminal maritime



Association des
Entreprises du
Parc Industriel du
Haut-Saguenay inc.

de Grande-Anse au réseau ferroviaire québécois, via le réseau de chemin de fer du Roberval-Saguenay. Sans prétendre que cette liste soit exhaustive, nous croyons:

- Que ce projet assurera à nos entreprises un circuit intégré de transport de marchandises comportant les facilités de transport ferroviaire, maritime et routier, cela pouvant avoir des effets bénéfiques et facilitant sur l'accroissement des exportations des produits finis par le transport ferroviaire;
- Que l'accès aux grands réseaux ferroviaires permettra le transport de pièces de très grandes dimensions dont l'expédition par route comporte en certaines circonstances divers problèmes au niveau de la logistique et en regard du temps de livraison. Cela est d'autant plus vrai lorsque la destination de ces biens est en direction des territoires nordiques, dont font partie ceux compris dans le projet du Plan Nord du gouvernement québécois;
- Que les entreprises de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, par la présence de cette desserte ferroviaire et de ses installations, devraient profiter de gains significatifs notamment au chapitre de l'importation et l'approvisionnement en matières premières requis pour leur opération et leur production;
- Que le projet, qui comporte la construction et l'exploitation d'un nouveau tronçon de voie ferrée rejoignant celle de Roberval-Saguenay et d'une desserte ferroviaire au site port industriel de Grandes Anses, présente un potentiel très prometteur afin d'ouvrir de nouveaux marchés, et ce , en facilitant l'accès au réseau ferroviaire pan Canadien et nord-américain.

Enfin, mentionnons que nos membres sont des entrepreneurs industriels chevronnés qui se démarquant sur la scène internationale. Ainsi, ils réalisent des pièces pour des chantiers de grandes envergures partout dans le monde, comme pour des alumineries où les pièces d'équipements fabriquées et livrées sont de taille considérable et d'une valeur qui avoisinent parfois le milliard de dollars. A titre d'exemple, leur participation à la réalisation de l'aluminerie Alcoa Fjardaal en Islande.



Pour ces quelques raisons, et il y en aurait bien d'autres, cela justifie amplement qu'ils puissent compter sur tout l'éventail des possibilités qu'offre le transport intermodal. C'est exactement ce qu'ils pourront obtenir avec la réalisation de ce projet de desserte ferroviaire de Grande-Anse.

INFLUENCE DE LA DÉCISION SUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET PRINCIPALE PRÉOCCUPATION.

L'AEPIHS estime que c'est l'ensemble de la région qui va gagner un outil essentiel à son développement économique et la compétitivité de ses industries, avec la réalisation du projet d'une desserte ferroviaire au terminal maritime intermodal de Grande-Anse ainsi que la construction et l'exploitation d'un nouveau tronçon de voie ferrée reliant le terminal maritime de Grande-Anse au réseau ferroviaire québécois, via le réseau de chemin de fer du Roberval-Saguenay.

Notre principale préoccupation à l'égard de ce projet est qu'il puisse se réaliser, et ce, dans les meilleurs délais. Car avec ce précieux outil que représente une desserte ferroviaire, pourront naître plusieurs projets important pour notre économie, dont certains en lien avec le domaine minier, dans lesquels nos membres pourront devenir fournisseurs, constructeurs ou consultants.

L'AEPIHS espère fortement que les clients actuels et futurs puissent accéder aisément au territoire nordique, via la voie ferrée, afin de tirer partie du maximum des retombés économiques générées dans le cadre du Plan Nord et pour ce faire, ils doivent obligatoirement compter sur la desserte ferroviaire du port maritime intermodal de Grande-Anse. De plus, cela leur permettra un accès plus équitable à l'ensemble du réseau ferroviaire canadien et Nord américain, tout comme c'est le cas pour la majorité des régions industrielles du Québec.

COMMENTAIRE SUR LA SOLUTION PROPOSÉE

Compte tenu des consultations faites par le promoteur avant la présentation du tracé actuel ainsi que des modifications qui y ont été apportées, et suite aux commentaires recueillis auprès de la population, nous pensons qu'il s'agit là du tracé optimal.



Association des
Entreprises du
Parc Industriel du
Haut-Saguenay inc.

CONCLUSION

La position de l'Association des Entreprises du Parc Industriel du Haut Saguenay, quant à l'approbation ou non du projet, est sans équivoque : le projet doit se réaliser dans le meilleur intérêt de nos membres, des entreprises occupant les autres parcs industriels qui se retrouvent sur le territoire de la Ville de Saguenay et pour l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Enfin, nous nous souhaitons vivement que ce projet puisse franchir une nouvelle étape en recevant l'approbation du BAPE et qu'il soit par la suite rapidement mis en chantier.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce mémoire,

Jean Lavoie,

Président de l'Association des entreprises
du Parc industriel du Haut Saguenay



Association des
Entreprises du
Parc Industriel du
Haut-Saguenay inc.